



MAIRIE D'ARGILLIERS

DEPARTEMENT DU GARD  
ARRONDISSEMENT DE NIMES  
CANTON DE REDESSAN

PROCES VERBAL  
SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30/08/2022  
19H00

**Président(e) :** Laurent BOUCARUT

**Elu(e)s présent(e)s :** Christine CROUZIER, Solveig DE CORNEILLAN , Sidonie REYNIER , Danielle LEUDIERE , Rémy CLENET , Laurent BOUCARUT , Laurent DUBOIS et Jean-Philippe VALENTIN

**Elu(e)s représenté(e)s :** Didier VERSTRAETE procuration donnée à Laurent BOUCARUT et Martine FERNANDES procuration donnée à Christine CROUZIER

**Secrétaire :** Jean-Philippe VALENTIN

**Quorum :** 10 /11

**Ordre du jour :** Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15/06/2022

Délibération 1 : Conservation des archives communales

Délibération 2 : Adoption règles de publicité des actes

Délibération 3 : Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023

Délibération 4 : Décision modificative N 1 – Budget assainissement

Délibération 5 : Demande de subvention au SMEG – Eclairage Public

Délibération 6 : Collecte et valorisation des CEE

---

Ouverture de la séance à 19 h par Monsieur le Maire

Approbation du compte rendu du CM du 15/06/2022 : adopté à l'unanimité

1- Affaires scolaires :

Pour l'année scolaire 2022/2023 une seule classe unique qui accueillera 14 enfants encadrés par Céline VANISCOTTE , professeure , Audrey DOMENECH , Asem et Sabrina DURAN , agent territorial.

Projet RPI Argilliers – Saint Maximin : une réunion mairies et éducation nationale est prévue le 22/09/2022 à 14h30 à la mairie de Saint Maximin

- 2- Finances :  
La société de chasse demande une exonération de droits au bail qui s'élève à 100 € pour l'année 2023
- 3- Personnel :  
Agent CAE souhaite prolonger son contrat au 30/09/2022 , ses droits retraite sont prévus pour Octobre ; Attente réponse de la caisse de retraite
- 4- Travaux :  
Place de l'ancien Four : démontage du bac à fleurs, borne à incendie à déplacer et matérialisation des places de parking au sol.  
Salle plurivalente et les toilettes : les deux ont été repeintes  
Salle de mariage mairie : travaux de peinture et de réfection à prévoir  
Les travaux de la Fibre sont terminés , l'ensemble des foyers est éligible sauf un.
- 5- Communauté de Commune :  
Taxe d'aménagement sur les nouvelles constructions est composée de 2 parts : la part communale et la part départementale . Mme la Préfète informe par un courrier du 12/08/2022 que la part départementale sera reversée à la communauté de communes.  
CLET : Transfert de compétences Fourrière à la CCPU : coût annuel de 530 €  
Transfert de compétences Jeunesse à la CCPU : coût annuel de 1125 €
- 6- Syndicat intercommunaux :  
SICTOMU : projet d'installation de panneaux photovoltaïque sur notre commune.  
SIAEP : prochaine séance le 27/09/2022 avec présentation du rapport annuel 2021 de la SAUR
- 7- Questions diverses :  
L'EPTB Gardon démarre une étude sur la ressource en eau et forages afin d'établir une cartographie : la mairie a donné une réponse favorable pour une étude sur nos sols.  
Bibliothèque : intégration au réseau des bibliothèques Pays d'Uzès : réunion prévue le 03/09 et formation au logiciel.  
Sorties culturelles et autres : Nettoyons la Nature avec St Maximin le 1<sup>er</sup> et/ou le 02 octobre.  
Balade artistique le 09 octobre à 16h.  
La Veni Vici le 12 novembre : Argilliers est un des point de ravitaillement.  
Balades Argilliers – Vers Pont du Gard : à partir du samedi matin le 10 ou le 17 septembre.

**Délibérations adoptées / rapports au vu desquels elles ont été votées :**

Délibération 1 : Conservation des archives communales communes de moins de 2000 habitants

Délibération 2 : Adoption règles de publicité des actes

Délibération 3 : Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023

Délibération 4 : Décision modificative N 1 – Budget assainissement

Délibération 5 : Demande de subvention au SMEG – Eclairage Public

Délibération 6 : Collecte et valorisation des CEE

**Demande de scrutin particulier :**

**Résultat des scrutins :**

**( si scrutin public, nom des votants, sens de leur vote et teneur des discussions en séance)**

**Arrêté à la séance du conseil municipal du : 30/08/2022**

**Le / La Secrétaire :**



**Le / La Maire**

  


